

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi 6 avril deux mille vingt-trois, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la Mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

Date de convocation,

31 mars 2023

Étaient présents :

Mme Hélène AUBRY, M. Eric BLONDEL, M. Didier BOQUET, M. Christian CAPRON, Mme Sylvie CHRISTIAENS, Mme Céline CIVES, Mme Annic DESSAUX, M. Thierry DUPRAY, Mme Chantal DUTOT, Mme Emilie DUTOT, M. Paul GONCALVES, Mme Steffie HAMEL, M. Sylvain HEMARD, M. Luc HITLER, Mme Aurore LAINE, M. Louis Marie LE GAFFRIC, Mme Dominique LEPEME, Mme Brigitte MALOT, M. André RIC, Mme Carol TARAVEL-CONDAT, M. Jacques TERRIAL, M. Alexandre VOIMENT.

Date de publication

sur le site internet de la ville,

13 avril 2023

Nombre de conseillers

En exercice 29

Présents 22

Votants 27

Procurations :

Mme Mireille BAUDRY à M. LE GAFFRIC, M. Lionel DURAMÉ à M. Paul GONCALVES, M. Dominique GALLIER à Mme Hélène AUBRY, M. Christophe GIRARD à M. Sylvain HEMARD, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER à Mme CIVES.

Excusée :

Mme Fanny GENET-LACAILLE

Absent au moment du vote :

M. Bastien CORITON.

Monsieur Didier BOQUET a été désigné secrétaire de séance.



DL2023-031

Compte administratif 2022 Budget annexe – Cinéma le Paris

Après avoir constaté que le Conseil municipal dispose bien du compte de gestion correspondant transmis par le comptable public, Monsieur le Maire présente le compte administratif 2022 du budget annexe du cinéma le Paris, qui s'établit comme suit :

Compte tenu du report de l'excédent de l'exercice 2021 en section d'investissement s'élevant à 1648,60 euros, le compte administratif 2022 se présente par section comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Dépenses	103 996,83 €
	Recettes	103 996,83 €
	Résultat de l'exercice :	0,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	Dépenses	22 625,96 €
	Recettes	34 692,34 €
	Résultat de l'exercice en excédent de :	12 066,38 €

Monsieur le Maire précise que l'équilibre du budget 2022 du cinéma le Paris en fonctionnement a été réalisé grâce aux écritures suivantes :

Budget Ville

Section de fonctionnement – Dépenses

Mandat au compte 67441 : 56 518,71 €

Budget Cinéma « Le Paris »

Section de fonctionnement – Recettes

Titre au compte 774 : 56 518,71 €

Après que le Maire a quitté la salle, Monsieur Louis Marie LE GAFFRIC, doyen de la séance, propose au Conseil municipal :

- D'approuver le compte administratif du budget annexe du cinéma le Paris de 2022.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le budget annexe du cinéma le Paris de 2022.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Bastien CORITON

Le secrétaire de séance,
Didier BOQUET

